

# **L'établissement scolaire des apprenants nouveaux arrivants sous-scolarisés**

*Fascicule 1*





---

<b>L'orientation générale et le but du présent fascicule</b>	<b>1-5</b>
Orientation générale	1-5
But	1-5
Destinataires	1-6

---

<b>L'école française en milieu minoritaire et l'école d'immersion française</b>	<b>1-7</b>
Fonctions de la langue	1-7
Lien entre les programmes d'études de français et les autres matières scolaires	1-8

---

<b>La diversité chez les apprenants nouveaux arrivants</b>	<b>1-8</b>
--	------------

---

<b>Le processus d'inclusion</b>	<b>1-9</b>
Accueil de l'apprenant et de sa famille	1-9
Intégration scolaire	1-9
Établissement à l'école	1-10

---

<b>L'inclusion des apprenants nouveaux arrivants</b>	<b>1-11</b>
Rôles et responsabilités	1-13
Partenariat communautaire	1-17
Programmation de mise à niveau	1-17
Cours portant la désignation « L » au secondaire	1-18
Francisation dans les écoles françaises au Manitoba	1-19
Anglais langue additionnelle	1-19

---

<b>GLOSSAIRE</b>	<b>1-21</b>
------------------	-------------



# L'ORIENTATION GÉNÉRALE ET LE BUT DU PRÉSENT FASCICULE

## ORIENTATION GÉNÉRALE

Pouvoir apprendre, communiquer et s'engager en français dans la société canadienne en y participant pleinement nécessite le développement de compétences en lien avec les **littératies multiples**.

Les apprenants qui possèdent des compétences liées à la littératie personnelle, à la littératie scolaire, à la littératie communautaire et à la littératie critique peuvent choisir parmi une gamme d'options d'apprentissage et ont un plus large éventail de perspectives dans le domaine de la formation postsecondaire et dans le monde du travail. Ils sont donc mieux outillés pour contribuer à la société et pour défendre leurs intérêts ainsi que ceux de leur communauté.

La société manitobaine ne peut qu'être gagnante en accueillant les apprenants nouveaux arrivants et en leur fournissant une **programmation scolaire appropriée** incluant tous les appuis nécessaires aux cheminements scolaire, linguistique, personnel, communautaire et professionnel de chacun.

## BUT

Le but du présent fascicule, et de ceux qui suivent, est de fournir un outil aux divers intervenants qui accueillent et accompagnent des apprenants nouveaux arrivants dans les écoles françaises et d'immersion française du Manitoba.

Ces fascicules fourniront donc des outils qui :

- facilitent l'accueil et l'accompagnement de l'apprenant nouvel arrivant et de sa famille dans le milieu scolaire;
- facilitent l'évaluation initiale de l'apprenant nouvel arrivant et l'élaboration d'un **profil d'apprentissage** pour celui-ci;
- facilitent l'élaboration de **plans d'apprentissage** basés sur le profil de l'apprenant;
- aident aux enseignants à mieux comprendre et utiliser les **stades d'apprentissage** pour déterminer où se situe l'apprenant nouvel arrivant;
- permettent aux enseignants de consigner les informations et les données recueillies afin d'assurer une transition facile d'un niveau scolaire à l'autre ou d'une école à l'autre.

## DESTINATAIRES

Les fascicules s'adressent aux personnes suivantes :

- les enseignants;
- la direction d'école;
- l'équipe des services aux élèves (SAÉ) de l'école;
- les coordonnateurs de la programmation et des services aux élèves de la division scolaire;
- la direction générale.

# L'ÉCOLE FRANÇAISE EN MILIEU MINORITAIRE ET L'ÉCOLE D'IMMERSION FRANÇAISE

Éducation et Formation Manitoba croit que le rôle de l'école française et de l'école d'immersion française est de faire en sorte que l'apprenant utilise le français non seulement pour communiquer de façon efficace dans la vie courante et scolaire, mais aussi pour penser, pour apprendre, pour être critique par rapport à ce qu'il vit et à ce qu'il est, pour se construire une identité, pour se créer un espace culturel et social, pour exercer un pouvoir d'initiative et pour prendre en main son propre développement.

## FONCTIONS DE LA LANGUE

Selon le ministère de l'Éducation et de la Formation, la langue française représente quatre fonctions essentielles :

1. instrument de communication – l'apprenant utilise la langue française pour recevoir et transmettre des messages, pour partager ses opinions, ses sentiments, ses émotions et ses expériences, à l'oral et à l'écrit;
2. outil de structuration de la pensée – l'apprenant utilise la langue française pour explorer, verbaliser, se représenter la réalité qui l'entoure et, ainsi, agir sur elle;
3. outil d'apprentissage – l'apprenant utilise la langue française pour donner du sens à ses apprentissages, pour se construire des savoirs, pour réfléchir à ses apprentissages, pour s'approprier des démarches d'apprentissage, pour nourrir sa pratique de la langue elle-même et pour élargir et affiner sa compréhension de la réalité qui l'entoure;
4. Dans les écoles françaises la 4<sup>e</sup> fonction se décrit comme étant le vecteur de construction culturelle et identitaire – l'apprenant utilise la langue française pour se construire un répertoire de référents culturels, pour s'approprier les valeurs culturelles qu'elle véhicule, pour vivre des expériences riches qui lui permettront de développer son rapport à la langue et au monde.

Dans les écoles d'immersion française la 4<sup>e</sup> fonction se décrit comme étant « le vecteur de croissance personnelle et sociale – l'apprenant utilise la langue française comme véhicule de culture francophone et d'ouverture sur d'autres cultures; comme outil de prises de position et de conscience sociale; comme véhicule d'un bilinguisme, d'un plurilinguisme et source d'épanouissement personnel et social » (*Programme d'immersion française - Cadre curriculaire FRANÇAIS Maternelle à la 8<sup>e</sup> année, 2016, p. 17*).

Une pédagogie qui valorise les fonctions de la langue dans l'apprentissage de toutes les matières permet à l'apprenant d'acquérir des compétences langagières et disciplinaires, de s'approprier les nuances propres à la langue, d'être métacognitif en français, de se divertir et de s'épanouir en français et de développer un rapport positif à la langue.

## LIEN ENTRE LES PROGRAMMES D'ÉTUDES DE FRANÇAIS ET LES AUTRES MATIÈRES SCOLAIRES

L'étude du français, et le concept plus général de littératie, vise l'utilisation appropriée et efficace du français par l'apprenant nouvel arrivant. Cet objectif inclut l'usage du français comme moyen d'apprendre dans toutes les matières, et le développement de la connaissance du français en particulier. Comme chaque apprenant développe ses compétences en français à un rythme différent de celui des autres, il faut fournir un programme approprié qui offre un enseignement explicite du français, ainsi que du temps, des mesures de soutien et une exposition soutenue au français afin que l'apprenant nouvel arrivant puisse aborder les apprentissages visés prescrits dans les programmes d'études et non seulement ceux du cours de français. L'apprenant a besoin de comprendre et de manifester sa compréhension en utilisant le français dans toutes les matières scolaires. Il est donc important que l'évaluation du progrès dans toutes les matières tienne compte du niveau de maîtrise du français de l'apprenant. De plus, à cause du contexte minoritaire du français au Manitoba, il importe que l'apprenant nouvel arrivant développe ses compétences en anglais comme dans les autres matières scolaires.

## LA DIVERSITÉ CHEZ LES APPRENANTS NOUVEAUX ARRIVANTS

Les apprenants nouveaux arrivants appartiennent à divers groupes ethniques et proviennent de différents horizons linguistiques. Leur niveau de scolarisation peut aussi varier, allant de la scolarité continue jusqu'à une scolarité interrompue ou inexistante.

Les apprenants nouveaux arrivants proviennent d'une variété de groupes linguistiques. Certains d'entre eux parlent une ou plusieurs langues à la maison et arrivent à l'école à divers stades d'acquisition du français. Le niveau de scolarisation varie également selon les expériences scolaires des nouveaux arrivants. Quels que soient les antécédents scolaires des nouveaux arrivants, les écoles doivent mettre en place une programmation appropriée qui aidera chaque apprenant nouvel arrivant à atteindre les résultats d'apprentissage qui sont décrits dans le cadre des programmes d'études.



## LE PROCESSUS D'INCLUSION

Éducation et Formation Manitoba croit que les apprenants nouveaux arrivants et leurs familles doivent être inclus dans la vie scolaire aussitôt que possible après leur arrivée afin de pouvoir développer un sentiment d'appartenance à leur nouvelle communauté. La recherche démontre que ce processus d'inclusion se vit en trois étapes :

- accueil de l'apprenant nouvel arrivant et de sa famille;
- intégration scolaire de l'apprenant nouvel arrivant;
- établissement de l'apprenant nouvel arrivant à l'école (Raval, 2010).

### ACCUEIL DE L'APPRENANT ET DE SA FAMILLE

L'accueil peut se définir comme étant la période pendant laquelle la famille de l'apprenant nouvel arrivant et l'école tissent des liens. L'accueil de l'apprenant et de sa famille commence dès le premier contact avec l'école; il est donc essentiel de s'assurer que les premières expériences soient des plus positives (Raval, 2010). Le nouvel arrivant qui ne se sent pas bien accueilli éprouvera beaucoup de difficultés à s'intégrer à la vie scolaire et à y connaître le succès.

Selon Hohl (1996), les parents de l'apprenant nouvel arrivant se sentent impuissants à apporter de l'aide à leur enfant puisqu'ils ne comprennent pas toujours les attentes de l'école envers eux et leur enfant. Kanouté (2007) met l'accent sur l'importance de tenir compte de la méconnaissance que l'école peut souvent avoir du stress et des défis vécus par les familles des apprenants nouveaux arrivants. Il est donc essentiel d'assurer une communication ouverte entre l'école et la famille de l'apprenant nouvel arrivant dès les premiers contacts.

### INTÉGRATION SCOLAIRE

L'intégration scolaire de l'apprenant nouvel arrivant peut se définir comme étant une période d'échanges et de réajustements pendant laquelle l'apprenant développe ses habiletés et approfondit ses connaissances.

Selon Chenard et Doray (2005), il est important de mettre un plan stratégique en place dès l'arrivée de l'apprenant, et de comprendre que l'école, l'apprenant nouvel arrivant et sa famille partagent la responsabilité de la réussite de ce plan. Le plan d'apprentissage doit tenir compte du profil de l'apprenant nouvel arrivant et est plus ou moins complexe selon le parcours scolaire, les traumatismes vécus, les divergences linguistiques entre la langue première et le français, la connaissance de l'anglais, et la distance socioculturelle entre la culture d'origine et la culture canadienne. Il varie également en fonction du niveau d'appui de la famille et de la collectivité.

Tout au long de la période d'intégration scolaire, l'apprenant nouvel arrivant est appelé à développer un sens d'appartenance à sa communauté scolaire. L'école, pour sa part, se doit de l'aider à vivre des succès. Une communication ouverte entre l'école et la famille de l'apprenant nouvel arrivant demeure essentielle à la réussite de ce dernier.

## **ÉTABLISSEMENT À L'ÉCOLE**

L'établissement à l'école peut se définir comme étant la période pendant laquelle l'apprenant prend sa place, construit sa propre identité, s'adapte à la communauté d'accueil tout en conservant la culture de sa communauté d'origine.

Selon Piquemal et Bolivar (2009), les apprenants nouveaux arrivants se sentent parfois déchirés entre le besoin d'être acceptés par leurs camarades de classe et leurs enseignants et le désir de plaire à leurs parents, gardiens des us et coutumes de la culture d'origine.

L'établissement des apprenants nouveaux arrivants à l'école est souvent la façon par laquelle les parents mesurent la réussite de leur immigration. Il est donc, encore une fois, essentiel de faire participer les parents au cheminement scolaire de leur enfant.

## L'INCLUSION DES APPRENANTS NOUVEAUX ARRIVANTS

Le système scolaire du Manitoba vise des buts importants, notamment appuyer les développements intellectuel, linguistique et social de tous les apprenants, y compris les nouveaux arrivants sous-scolarisés, afin de les aider à faire des choix judicieux sur les plans personnel et professionnel et tout au long de leur vie. Épauler les apprenants sous-scolarisés est une responsabilité collective partagée entre l'école, la famille et la communauté. Le système d'éducation du Manitoba souhaite fournir des services et des programmes qui assurent l'équité, la pertinence et l'accessibilité à tous les apprenants de la province.

Les principes énoncés dans le document *Manitoba Kindergarten to Grade 12 Curriculum Framework for English as an Additional Language (EAL) and Literacy, Academics, and Language (LAL) Programming*, et repris ci-dessous, traduisent les convictions du gouvernement du Manitoba (2011) concernant les besoins des apprenants nouveaux arrivants.

- Le fait d'être compétent en français et en anglais ainsi que d'avoir une bonne connaissance de la culture canadienne contribue au succès des apprenants nouveaux arrivants dans le système scolaire et dans la société.
- Il existe des avantages sur les plans éducatif, social et économique à maintenir la première langue de l'apprenant. Le système d'éducation devrait donc respecter et valoriser l'utilisation de la première langue et la culture de l'apprenant.
- L'apprenant bénéficie de l'utilisation de deux ou plusieurs langues autant dans son développement personnel que scolaire.
- Pour faciliter l'apprentissage, il faudrait que la programmation scolaire reflète l'histoire, la littérature et les expériences culturelles, en général, des apprenants nouveaux arrivants.
- Les apprenants nouveaux arrivants ont besoin d'acquérir des compétences sociales et scolaires afin de participer pleinement aux activités dans le milieu de l'éducation; la compétence en communication de nature scolaire est plus difficile à acquérir et prend plus de temps que le développement des compétences en communication interpersonnelle.
- L'équité d'accès aux services, aux installations et aux ressources devrait être assurée aux apprenants nouveaux arrivants comme elle l'est pour tous les apprenants.
- Pour les apprenants nouveaux arrivants ayant des besoins spéciaux en apprentissage, il est nécessaire d'offrir des services additionnels.

- Les parents ou tuteurs jouent un rôle significatif dans l'éducation de leurs enfants en travaillant en partenariat avec les éducateurs. Le soutien parental est un aspect important de l'éducation des apprenants nouveaux arrivants. Les parents devraient donc participer activement au processus de planification de l'apprentissage.
- Les principes fondamentaux de la communication des résultats aux parents s'appliquent aussi aux parents des apprenants nouveaux arrivants. Pour que cette communication soit efficace, il importe de reconnaître les différences linguistiques et culturelles et, dans certains cas, il faudra fournir aussi des documents et des services multilingues.
- Les services d'éducation pour les apprenants nouveaux arrivants devraient refléter les connaissances les plus récentes relatives aux recherches et aux meilleures pratiques en enseignement.

#### **L'éducation devrait :**

- aider l'apprenant nouvel arrivant à maintenir le français dans son répertoire linguistique et à maîtriser cette langue;
- fournir des occasions d'apprentissage qui aideront l'apprenant nouvel arrivant à continuer de se développer sur le plan intellectuel et en tant que citoyen;
- aider l'apprenant nouvel arrivant à développer un sens d'appartenance et à contribuer à la classe et à l'école;
- permettre à l'apprenant nouvel arrivant de tirer le maximum des programmes scolaires et d'atteindre les résultats d'apprentissage attendus dans le programme d'études provincial;
- appuyer l'apprenant nouvel arrivant en mettant l'accent sur le développement et l'acquisition de compétences linguistiques ainsi que sur les développements intellectuel, social et émotionnel de celui-ci en plus d'inclure l'éducation à la citoyenneté;
- améliorer et élargir les choix et les occasions pour l'apprenant nouvel arrivant afin de lui donner accès à des expériences d'apprentissage destinées aux adultes et à une formation de niveau postsecondaire et d'en retirer le maximum;
- permettre à l'apprenant nouvel arrivant de maintenir son identité d'origine tout en s'intégrant à sa nouvelle communauté.

## RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Une collaboration étroite entre l'école et le foyer favorise la réussite éducative de tous les apprenants. La création d'une relation positive entre la famille de l'apprenant nouvel arrivant et les différents intervenants du milieu scolaire est essentielle pour assurer l'accueil, l'intégration ou la réussite éducative et l'établissement à l'école de l'apprenant nouvel arrivant.

### Rôles et responsabilités de l'apprenant :

- s'engager dans son cheminement langagier, identitaire et culturel;
- s'engager dans son cheminement scolaire;
- participer le plus activement possible à la vie scolaire de son école;
- s'ouvrir à la francophonie mondiale.

### Rôles et responsabilités des parents :

- appuyer les efforts de l'équipe-école et collaborer à la réussite de leur enfant;
- fournir l'information nécessaire à l'élaboration du profil de leur enfant;
- participer autant que possible aux activités scolaires;
- valoriser la langue française au foyer.

Au niveau de l'école, de nombreux intervenants forment l'équipe des services aux élèves (SAE). L'équipe des services aux élèves se compose de l'enseignant titulaire, de la direction de l'école, de l'enseignant de soutien intensif, de l'orthopédagogue, du conseiller scolaire, de l'auxiliaire, et dans les écoles françaises, de l'accompagnateur en francisation, et de l'agent de liaison. C'est cette équipe qui, avec les parents et l'apprenant, prend les décisions facilitant l'accueil et l'accompagnement, et le sentiment d'appartenance de l'apprenant nouvel arrivant. Chaque membre de l'équipe joue un rôle essentiel et doit s'acquitter de diverses responsabilités pour permettre à l'apprenant nouvel arrivant de connaître le succès.

### **Rôles et responsabilités de l'enseignant titulaire :**

- accueillir et accompagner l'apprenant nouvel arrivant;
- se familiariser avec le pays d'origine et la culture de l'apprenant nouvel arrivant;
- sensibiliser les apprenants de la classe à la culture de l'apprenant nouvel arrivant;
- être conscient des expériences vécues par l'apprenant nouvel arrivant;
- élaborer le profil de l'apprenant nouvel arrivant avec l'appui de l'équipe scolaire et des parents;
- utiliser du matériel qui reflète les antécédents socioculturels de l'apprenant nouvel arrivant;
- créer des liens et communiquer régulièrement avec la famille de l'apprenant nouvel arrivant;
- déterminer et mettre en place, avec l'appui de l'équipe scolaire et des parents, les interventions nécessaires pour assurer le progrès de l'apprenant nouvel arrivant;
- guider les auxiliaires dans leur travail auprès de l'apprenant nouvel arrivant, avec l'appui des différents intervenants du milieu scolaire;
- profiter des occasions de perfectionnement professionnel pour mieux répondre aux besoins propres des apprenants nouveaux arrivants;
- développer des compétences nécessaires pour favoriser l'intégration scolaire des apprenants nouveaux arrivants;
- développer chez les élèves des compétences pour favoriser des rapports interpersonnels et sociaux harmonieux;
- chercher et élaborer du matériel didactique qui reflète de la diversité ethnoculturelle.

### **Rôles et responsabilités de la direction d'école :**

- s'assurer que les procédures de demande d'admission et d'inscription sont suivies;
- recueillir et compiler les données demandées par la division scolaire sur le progrès de l'apprenant nouvel arrivant;
- assigner le temps d'appui pour l'accompagnement des apprenants nouveaux arrivants;
- créer des liens et communiquer régulièrement avec la famille de l'apprenant nouvel arrivant;
- mettre en place des moyens pour encourager le perfectionnement professionnel et assurer la sensibilisation du personnel aux pays d'origine et aux cultures des apprenants nouveaux arrivants;
- mettre en place un code de vie qui tient compte de la diversité et qui incite sur les principes d'éducation à la citoyenneté afin de créer un climat inclusif;
- assurer des ateliers de perfectionnement professionnel axés sur l'éducation interculturelle.

### **Rôles et responsabilités de l'enseignant de soutien intensif :**

Pour les écoles qui accueillent un nombre important d'apprenants nouveaux arrivants sous-scolarisés, il peut s'avérer opportun de confier l'accueil et l'accompagnement de ceux-ci à un enseignant spécifique qui s'acquittera des responsabilités suivantes :

- travailler en collaboration étroite avec l'enseignant titulaire à la planification scolaire pour l'apprenant nouvel arrivant;
- suivre le cheminement de l'apprenant dans son inclusion au milieu scolaire;
- appuyer la mise en œuvre des interventions et des situations d'apprentissage à l'intérieur ou à l'extérieur de la classe;
- guider les auxiliaires dans leur travail auprès de l'apprenant nouvel arrivant, avec l'appui des différents intervenants du milieu scolaire.

### **Rôles et responsabilités de l'orthopédagogue :**

Dans les écoles où il y a un petit nombre d'apprenants nouveaux arrivants sous-scolarisés, l'orthopédagogue est appelé à jouer un rôle très semblable à celui de l'enseignant de soutien intensif.

### **Rôles et responsabilités du conseiller scolaire :**

- collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'apprentissage de l'apprenant nouvel arrivant;
- être attentif aux besoins de l'apprenant nouvel arrivant qui a vécu des traumatismes et le diriger, si possible, vers les agences appropriées.

### **Rôles et responsabilités de l'auxiliaire :**

- animer des activités préparées par l'enseignant titulaire, l'enseignant de soutien intensif, l'orthopédagogue ou le conseiller scolaire;
- appuyer l'apprenant nouvel arrivant, au besoin, dans des domaines identifiés par l'enseignant;
- communiquer ses observations à l'enseignant titulaire, l'enseignant de soutien intensif, l'orthopédagogue ou le conseiller scolaire.

### **Rôles et responsabilités de l'accompagnateur en francisation dans les écoles françaises** (tiré du document *La francisation : un processus vers la francité de tous 2010-2011, DSFM, 2010*) :

- contribuer au perfectionnement professionnel du personnel de son école en construction langagière, identitaire et culturelle;
- appuyer la mise en œuvre des interventions et des situations d'apprentissage;
- appuyer la direction dans l'assignation du temps d'appui des auxiliaires en francisation;
- collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'apprentissage des apprenants nouveaux arrivants;
- guider les auxiliaires, en collaboration avec l'enseignant titulaire, dans les interventions en construction langagière, culturelle et identitaire;
- informer l'équipe scolaire du dossier de francisation et collaborer avec celle-ci afin de promouvoir la francité (construction langagière, culturelle et identitaire) de tous les apprenants de l'école.

### **Rôles et responsabilités de l'agent de liaison dans les écoles françaises :**

- assurer le lien et la continuité d'une communication positive entre l'apprenant nouvel arrivant, sa famille et l'école tout au long du processus d'accueil et d'accompagnement de l'apprenant dans son milieu.



## **PARTENARIAT COMMUNAUTAIRE**

Une collaboration entre l'école et les divers organismes communautaires qui offrent des services destinés aux nouveaux arrivants est souhaitable. Une collaboration étroite avec ces organismes permet d'orienter les familles de nouveaux arrivants vers les services communautaires dont ils peuvent bénéficier. Le gouvernement du Canada a dressé une liste d'organismes pour le Manitoba qui offrent des services aux nouveaux arrivants. Cette liste est disponible à l'adresse : [www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/map/manitoba.asp](http://www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/map/manitoba.asp) et aussi au site web Vivre au Manitoba – [www.gov.mb.ca/msw/publications/immigrant\\_guide.fr.pdf](http://www.gov.mb.ca/msw/publications/immigrant_guide.fr.pdf).

Pour Winnipeg, voir la *Société franco-manitobaine* : [www.sfm.mb.ca/](http://www.sfm.mb.ca/) ainsi que l'*Accueil francophone* : [www.accueilfrancophonemb.com/](http://www.accueilfrancophonemb.com/).

Pour de plus amples renseignements, voir le deuxième supplément intitulé *La vie après la guerre – apprentissage professionnel, organisme et soutien communautaire* à la dernière section du présent document.

## **PROGRAMMATION DE MISE À NIVEAU**

Le système scolaire du Manitoba cherche à appuyer le développement intellectuel, linguistique, affectif et social de tous les apprenants, y compris les apprenants nouveaux arrivants ayant entrepris une scolarité tardive, afin qu'ils soient en mesure de faire des choix judicieux sur les plans personnel et professionnel tout au long de leur vie. Épauler tous les apprenants afin qu'ils puissent atteindre cet objectif est une responsabilité collective à partager entre l'école, la famille et la communauté.

Les apprenants nouveaux arrivants peuvent avoir eu un niveau limité d'exposition à la langue française. Ils peuvent aussi démontrer des lacunes importantes dans les matières scolaires en raison d'un manque de scolarité.

Pour aider les apprenants nouveaux arrivants sous-scolarisés à réussir, les divisions scolaires doivent fournir une programmation de mise à niveau qui permettra aux apprenants nouveaux arrivants de développer des compétences liées à la littératie personnelle, à la littératie scolaire, à la littératie communautaire et à la littératie critique, tout en s'adaptant de façon positive à la vie au Manitoba. La programmation de mise à niveau sera abordée de façon détaillée dans le fascicule 3 du présent document.

Il arrive parfois d'accueillir des élèves ayant subi des interruptions de scolarité et dont le niveau d'études est inférieur à celui d'enfants de leur âge qui ont fréquenté l'école sur une base régulière. Le fascicule 2 du présent document offre des suggestions sur le placement de ces élèves.

Les élèves de l'extérieur de la province entrant dans le système des écoles publiques du Manitoba en tant qu'élève résident ou élève international devraient faire évaluer les cours de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année qu'ils ont déjà complétés afin de déterminer s'ils peuvent obtenir des crédits manitobains pour ces cours. Par la suite, ces élèves devraient être inscrits à des cours qui leur permettront d'obtenir un diplôme d'études secondaires du Manitoba et d'atteindre leurs objectifs scolaires et de carrière.

Pour plus d'information, veuillez vous référer au document suivant :  
*Obtention de crédits du secondaire – Évaluation des cours complétés à l'extérieur du Manitoba - Guide à l'intention des administrateurs scolaires.*  
[www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/credit-ext/](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/credit-ext/)

## **COURS PORTANT LA DÉSIGNATION « L » AU SECONDAIRE**

Le document intitulé *Lignes directrices concernant l'adaptation de cours aux besoins des apprenants nouveaux arrivants sous-scolarisés : document à l'intention des écoles secondaires offrant de la programmation en langue française* décrit la démarche à suivre pour appliquer la désignation « L » aux cours élaborés par le ministère de l'Éducation.

Des adaptations apportées à l'enseignement des cours au secondaire permettent aux apprenants nouveaux arrivants de développer leurs compétences langagières tout en suivant des cours de sciences, de mathématiques, de sciences humaines, etc. Cette approche d'enseignement privilégie l'apprentissage de la langue tout en permettant à l'apprenant nouvel arrivant d'accéder au contenu notionnel.

Il est à noter qu'un apprenant inscrit à des cours ayant la désignation « L » pourra recevoir un diplôme du secondaire. Par contre, ces cours ne sont pas reconnus pour l'entrée à l'université ou dans un collège communautaire.

Ce document peut-être consulté à l'adresse Web suivante : [www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ana/adaptation/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ana/adaptation/index.html).

## FRANCISATION DANS LES ÉCOLES FRANÇAISES AU MANITOBA

Certains apprenants nouveaux arrivants parlent peu ou pas le français tandis que d'autres peuvent s'y exprimer avec plus d'aisance. Comme les apprenants développent leur compétence en français à des rythmes divers, il faut leur fournir des interventions en francisation. Le document *La francisation : un processus vers la francité de tous : 2010-2011* (DSFM, 2010) propose des stratégies et des mesures pour aider les apprenants qui parlent peu ou pas le français à progresser graduellement dans le développement de leurs compétences en français.

## ANGLAIS LANGUE ADDITIONNELLE

Plusieurs apprenants nouveaux arrivants parlent peu ou pas l'anglais. Comme les apprenants développent leurs compétences en anglais à des rythmes divers, il faut leur fournir des interventions en anglais langue additionnelle. Éducation et Formation Manitoba fournit un cadre curriculaire et une variété de ressources disponibles en ligne pour appuyer les apprenants nouveaux arrivants à progresser graduellement dans le développement de leurs compétences en anglais. Il est possible d'accéder à ces ressources en français ou en anglais en se rendant au site d'Éducation et Formation Manitoba :

[www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/diversite/ala/prog.html](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/diversite/ala/prog.html)

ou [www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/eal/framework/](http://www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/eal/framework/).



## GLOSSAIRE

**L'équipe des services aux élèves de l'école** est constituée de l'apprenant, de ses parents, de ses enseignants, de la direction de l'école et d'autres membres du personnel de l'école comme l'orthopédagogue ou le conseiller scolaire. C'est l'équipe qui prend les principales décisions au cours du processus de planification axée sur l'apprenant.

**L'inclusion** est une façon de penser et d'agir grâce à laquelle chaque personne se sent acceptée, valorisée et en sécurité.

**L'intégration** est le processus par lequel l'apprenant nouvel arrivant participe pleinement au sein de sa société d'accueil.

**Les littératies multiples**, selon Masny (2009), « sont préconisées pour répondre aux nouvelles exigences de l'intégration à la société. Le cadre conceptuel des littératies multiples fait aussi appel au bilinguisme/multilinguisme et à l'éducation dans une perspective planétaire afin de donner aux apprenants et intervenants un sens d'appartenance à la communauté francophone régionale, nationale et internationale ainsi qu'à la société mondiale ». Les littératies multiples englobent :

**La littératie personnelle** : elle donne à l'apprenant les moyens de se définir, de devenir, de donner un sens à sa façon d'être, au moyen de textes (oraux, écrits, visuels, médiatiques et informatiques), et de se construire une vision du monde;

**La littératie scolaire** : elle donne à l'apprenant les moyens d'acquérir le langage des domaines d'apprentissage (les disciplines scolaires, par exemple) ainsi que les stratégies d'exploration des concepts liés aux apprentissages scolaires. Ces langages et ces stratégies sont nécessaires à la réussite scolaire;

**La littératie communautaire** : elle donne à l'apprenant les moyens de s'intégrer à sa communauté et, plus largement, à la société, de la comprendre, d'y apporter une contribution, d'être un acteur social, bref, de participer au processus du développement humain;

**La littératie critique** : elle donne à l'apprenant les moyens d'utiliser les trois littératies précédentes, au bon moment et à bon escient; plus fondamentalement, la littératie critique a trait à la mise en œuvre d'un sens critique qui permet à l'apprenant de participer à la construction de son monde de façon active, créative et positive.

**Le plan d'apprentissage** est un document qui décrit la programmation répondant aux besoins d'apprentissage d'un apprenant nouvel arrivant et dont l'élaboration et la mise en œuvre relèvent d'une équipe.

**La programmation scolaire appropriée** est issue d'un processus de collaboration entre l'école, la famille et la collectivité dans le cadre duquel la communauté scolaire crée un milieu d'apprentissage et offre des ressources et des services qui répondent aux besoins continus de tous les apprenants en matière d'apprentissage et sur les plans affectif et social.

**La réussite éducative** est une visée du développement total ou global de l'apprenant aux niveaux physique, intellectuel, affectif, social, moral (spirituel). Selon les systèmes ou les intervenants œuvrant en éducation, l'on retrouve divers accents à la réussite éducative, à savoir, la réussite éducative scolaire, la réussite éducative familiale et la réussite éducative périscolaire.

**Les stades d'apprentissage** sont des étapes successives d'acquisition de connaissances et de développement d'habiletés par les apprenants dans divers domaines. L'utilisation des stades permettra aux enseignants de mieux situer l'apprenant dans son cheminement scolaire et social, et d'élaborer une programmation scolaire appropriée.